

# Fiche signalétique

RC Prep<sup>MD</sup> – Crème de préparation pour traitement de canal

---

## 1. Identification

**Identifiant de produit :** 9007131,9007132,9007133,9007135,9007129,9007139,9007127,9007138  
**Nom :** RC Prep<sup>MD</sup>  
**Utilisation recommandée :** Pour la préparation chimio-mécanique de traitements de canal

**Nom de l'entreprise :** Premier<sup>MD</sup> Dental Products Company  
1710 Romano Drive  
Plymouth Meeting, PA 19462 É.-U.  
Tél : 610 239-6053  
Télécopie : 610 239-6171  
Téléphone d'urgence : 610 239-6000

## 2. Identification des dangers

### Classification du produit chimique

Irritant oculaire – Catégorie 2  
Toxicité spécifique sur les organes cibles, SE – Catégorie 3  
Irritant cutané – Catégorie 2  
Corrosion cutanée – Catégorie 1B

**Pictogramme(s) de danger** Point d'exclamation, Corrosif



**Mot-indicateur :** Danger

### Mentions de danger :

H319 Provoque des irritations oculaires graves  
H335 Peut provoquer une irritation des voies respiratoires  
H315 Provoque des irritations cutanées  
H314 Provoque de graves brûlures de peau et des affections oculaires

## 3. Composition/informations sur les ingrédients

<u>Nom chimique</u>	<u>Numéro de CAS</u>	<u>Composition %</u>
Alcool cétylique	36653-82-4	1-10 %
EDTA	60-00-4	10-30 %
Peroxyde d'hydrogène urée	124-43-6	1-10 %

## 4. Mesures de premiers soins

### Symptômes :

**Contact avec la peau :** Peut provoquer une irritation et des rougeurs à l'endroit du contact.

**Contact avec les yeux :** Peut provoquer de la douleur et des rougeurs. Peut provoquer un fort larmoiement. Peut provoquer une douleur aiguë. La vision peut devenir floue. Peut provoquer une affection permanente.

**Ingestion :** Peut provoquer de la douleur et des rougeurs à la bouche et à la gorge. Peut provoquer de la nausée et des douleurs d'estomac.

**Inhalation :** Peut provoquer une irritation de la gorge combinée à une sensation de serrement au niveau de la poitrine.

### Action :

**Contact avec la peau :** Enlever immédiatement tous les vêtements et chaussures contaminés, sauf s'ils sont collés à la peau.

Laver immédiatement avec beaucoup de savon et d'eau.

**Contact avec les yeux :** Rincer l'œil à l'eau courante pendant 15 minutes. Transférer à l'hôpital pour consulter un spécialiste.

**Ingestion :** Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Si la personne est consciente, lui donner un demi-litre d'eau à boire immédiatement. Consulter un médecin.

**Inhalation :** Éloigner la personne atteinte du lieu d'exposition assurant ainsi sa propre sécurité.

## 5. Mesures de lutte contre les incendies

**Procédé d'extinction** : Des procédés d'extinction adéquats pour l'incendie environnant doivent être utilisés. Utiliser de l'eau.

Asperger pour refroidir les récipients.

**Dangers d'exposition** : Dégage des fumées toxiques en combustion.

**Protection des pompiers** : Porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements protecteurs pour éviter le contact avec la peau et les yeux.

## 6. Mesures en cas de déversement accidentel

**Précautions personnelles** : Mettre autour de la zone contaminée des indications et interdire l'accès au personnel non autorisé. Ne pas essayer d'agir sans les vêtements protecteurs adéquats – voir la partie 8 de la FS. Tourner le côté fuyant des récipients vers le haut afin d'empêcher le déversement du liquide.

**Précautions environnementales** : Ne pas déverser dans les égouts ni dans les rivières. Contenir le déversement en utilisant un placage.

**Procédures de nettoyage** : Faire absorber dans une terre sèche ou dans du sable. Transférer dans un récipient hermétique, bien étiqueté pour élimination par des moyens appropriés.

## 7. Manipulation et entreposage

**Exigences de manipulation** : Éviter le contact direct avec la substance. Assurer une aération suffisante de l'espace. Éviter la formation ou la propagation de brumes dans l'air.

**Conditions de stockage** : Stocker dans un endroit frais et bien aéré. Maintenir le récipient hermétiquement fermé.

**Emballage adéquat** : Doit être préservé dans l'emballage original uniquement.

## 8. Contrôles d'exposition/Protection personnelle

**Mesures d'ingénierie** : Assurer une aération suffisante de l'espace.

**Protection respiratoire** : Les appareils respiratoires autonomes doivent être disponibles en cas d'urgence.

**Protection des mains** : Gants de protection.

**Protection des yeux** : Des lunettes de sécurité bien ajustées. S'assurer qu'un bain oculaire soit disponible.

**Protection de la peau** : Vêtements de protection.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

**État** : Pâte

**Couleur** : Blanche

**Odeur** : Odeur caractéristique

**Taux d'évaporation** : Négligeable

**Solubilité dans l'eau** : Soluble

**Viscosité** : Visqueux

## 10. Stabilité et réactivité

**Stabilité** : Stable dans des conditions normales.

**Conditions à éviter** : Chaleur

**Matériaux à éviter** : Agents oxydants forts. Acides forts.

**Produits de décomposition dangereux** : Dégage des fumées toxiques en combustion.

## 11. Renseignements toxicologiques

### Ingrédients dangereux :

- ALCOOL CÉTYLIQUE  
IPR MUS LD50 1 600 mg/kg  
IPR RAT LD50 1 600 mg/kg  
ORL MUS LD50 3 200 mg/kg  
ORL RAT LD50 5 g/kg  
SKN RBT LD50 > 2 600 mg/kg
- PEROXYDE URÉE  
ORL RAT LC50 1,232 mg/kg  
SKN RBT LC50 > 2 000 mg/kg

**Voies d'exposition** : Consulter la partie 4 de la FS pour les voies d'exposition et les symptômes correspondants.

## 12. Renseignements écologiques

### Ingrédients dangereux :

PEROXYDE URÉE

BACTÉRIE 48H EC50 > 10 000 mg/l

DAPHNIE 48H EC50 2,4 mg/l  
POISSON 96H LC50 16,4 mg/l

**Mobilité** : Absorbable dans le sol.

**Persistance et dégradation naturelle** : Biodégradable.

**Potentiel de bioaccumulation** : Absence de potentiel de bioaccumulation.

**Autres effets indésirables** : Écotoxicité négligeable.

### 13. Considérations sur la mise au rebut

**Mise en rebut de l'emballage** : Éliminer comme des déchets industriels normaux.

**NOTE** : L'utilisateur doit porter son attention sur la possible existence de règlements régionaux et nationaux relatifs à la mise en rebut.

### 14. Renseignements sur le transport

**Non classé comme dangereux dans les règlements de transport.**

#### ADR/RID

N° UN :

Groupe d'emballage :

Nom d'envoi :

Étiquetage :

N° d'identification de danger :

Classe ADR :

Code de classification :

#### IMDG/IMO

N° UN :

Groupe d'emballage :

Polluant marin :

Classe :

SGE :

Étiquetage :

#### IATA/OACI

N° UN :

Groupe d'emballage :

Étiquetage :

Classe :

Instructions relatives à l'emballage :

### 15. Renseignements réglementaires

**Mentions de risque** : R36/38 : Irritant pour la peau et les yeux.

**Remarque** : Les informations réglementaires données ci-dessus indiquent seulement les réglementations spécifiquement applicables au produit décrit dans la fiche signalétique. L'utilisateur doit savoir qu'il peut exister des dispositions complémentaires qui complètent ces règlements. Consulter tous les règlements ou dispositions internationaux, nationaux et locaux applicables.

### 16. Autres renseignements :

**Date de révision par Premier** : 12/8/2015

**Numéro de la révision** : 2

**Numéro de fournisseur** : 030215

---

Les informations contenues dans ce document sont basées sur nos connaissances actuelles. Cependant, elles ne constitueront pas une garantie pour toute caractéristique particulière du produit et n'établiront pas une relation contractuelle légalement valide. L'entreprise Premier Dental Products n'offre pas de garanties expresses ni implicites en ce qui concerne les informations disponibles dans ce document et n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne leur exactitude et exhaustivité. Premier Dental Products conseille aux personnes qui reçoivent ces informations de déterminer elles-mêmes si elles répondent à leurs besoins particuliers.

---